

SOMMAIRE

P.2 Les intentions
d'embauche

P.2 Qui recrute ?

P.2 Quels sont les métiers qui
recrutent le plus ?P.3 Les difficultés
d'embaucheP.3 Les intentions
d'embauche saisonnièresP.4 Les intentions d'embauche
par bassin d'emploi

Enquête Besoins en Main d'Œuvre 2015 : Principaux résultats en Bretagne

Près de 89.400 intentions d'embauche déclarées par les entreprises bretonnes pour 2015

L'enquête Besoins en Main d'Œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du Crédoc. L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et ainsi adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

SERVICE STATISTIQUES, ETUDES & EVALUATIONS, PÔLE EMPLOI BRETAGNE

L'ESSENTIEL A RETENIR

18.734 établissements ont été enquêtés* sur la région Bretagne et parmi elles, 21,9% nous ont déclaré avoir au moins une intention d'embauche. Au total, ce sont 89.368 intentions d'embauche comptabilisées pour la Bretagne. Sur l'ensemble de ces intentions, 32% sont jugées difficiles à pourvoir par les entreprises et 47% sont déclarées comme saisonnières. Les entreprises de moins de 5 salariés déclarent le plus d'intentions d'embauche. Ces dernières pensent avoir le plus de difficultés pour pourvoir leurs postes.

* C.f. méthodologie

3 secteurs se partagent 41% des intentions d'embauche :

- hébergement - restauration (14.200 intentions d'embauche)
- santé humaine et action sociale (11.400)
- agriculture (11.300)

Parmi les métiers les plus recherchés, on retrouve :

- serveurs de café, restaurants (4.800 intentions d'embauche)
- agriculteurs salariés, ouvriers agricoles (4.100)
- professionnels de l'animation socioculturelle (3.700).

LES CHIFFRES CLÉS

89.368
intentions
d'embauche

32%
jugées
difficiles

47%
saisonnières

Méthodologie

Enquête par questionnaires, réalisée entre octobre et décembre 2014. La population mère est constituée : des établissements relevant de l'Assurance chômage, des établissements de 0 salarié ayant émis une déclaration préalable à l'embauche au cours des 18 derniers mois, de ceux du secteur agricole, de ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs, soit 109.000 établissements sur la région. Après échantillonnage, ce sont près de 78.600 établissements qui ont été interrogés cette année, essentiellement par voie postale.

Le nombre de répondants s'élève à 18.750 questionnaires exploitables, soit un taux de réponse de 23,8% sur la région. Les résultats présentés dans ce rapport sont relatifs à cet échantillon. Il s'agit de résultats redressés, représentatifs des établissements de la population mère.

Les intentions d'embauche

Sensiblement identiques qu'en 2014

Le nombre d'intentions d'embauche déclaré pour l'année 2015 est en légère baisse par rapport aux intentions d'embauche de 2014 (-0,9%). Toutefois, cette valeur reste au-dessus des intentions d'embauche moyennes des 4 dernières années (fig. 1).

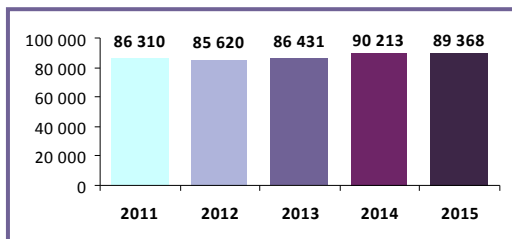


Fig.1 - Evolution du nombre d'intentions d'embauche.

Au niveau national, les tendances sont à la hausse : avec 1.739.000 intentions d'embauche, on note une progression de +2,7% par rapport à la campagne précédente.

Une baisse surtout ressentie dans le secteur tertiaire

La baisse d'intentions d'embauche en Bretagne n'est pas homogène sur l'ensemble des secteurs d'activité (fig.2). Les services montrent une baisse significative des intentions d'embauche. Dans l'industrie agroalimentaire et l'agriculture, elles progressent pour la deuxième année consécutive.

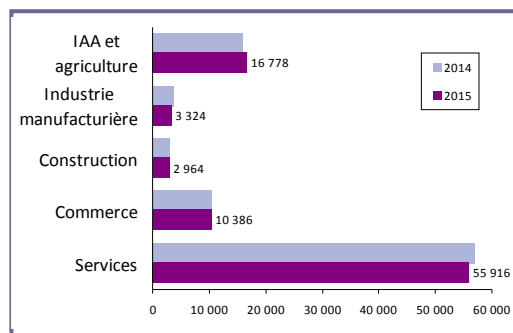


Fig.2 - Evolution du nombre d'intentions d'embauche selon le secteur d'activité.

Qui recrute ?

Essentiellement des petites structures

16% des intentions d'embauche émanent d'entreprises de 0 salarié et 23% d'entreprises comprenant de 1 à 4 salariés (fig.3).

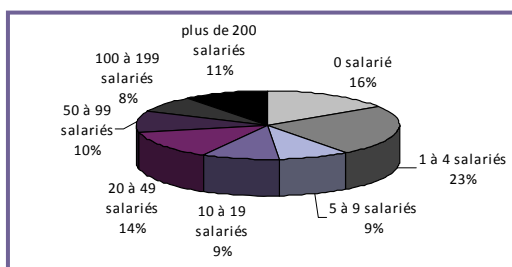


Fig.3 - Intentions d'embauche selon la taille de l'entreprise.

Toutefois, la part d'entreprises interrogées déclarant recruter est beaucoup plus faible dans les petites structures que dans les gros établissements. Seulement 15,3% des entreprises de 1 à 4 salariés interrogées déclarent au moins une intention d'embauche alors que près de 65% des entreprises de plus de 200 salariés se disent recruteuses. C'est donc le nombre élevé de petits établissements qui explique leur importance dans les intentions d'embauche.

L'hébergement - restauration en tête de file

Parmi les secteurs avec le plus d'intentions d'embauche, l'hébergement - restauration représente 16% des intentions d'embauche (près de 14.200) (fig.4).

Les secteurs de la santé humaine et action sociale et l'agriculture pèsent tous deux 13%.

L'industrie agroalimentaire, spécificité bretonne, représente 6% des intentions avec près de 5.500 intentions d'embauche.

Secteurs	Intentions d'embauche	Poids
Hébergement et restauration	14 175	16%
Santé humaine et action sociale	11 381	13%
Agriculture	11 294	13%
Autres activités de services	9 231	10%
Serv. scientifiques, techniques, adm. & soutien	8 331	9%
Commerce de détail	7 254	8%
Industrie agroalimentaire	5 484	6%
Administration publique, enseignement	5 258	6%
Transports et entreposage	3 563	4%
Construction	2 964	3%

Fig.4 - Intentions d'embauche selon le secteur.

Quels sont les métiers qui recrutent le plus ?

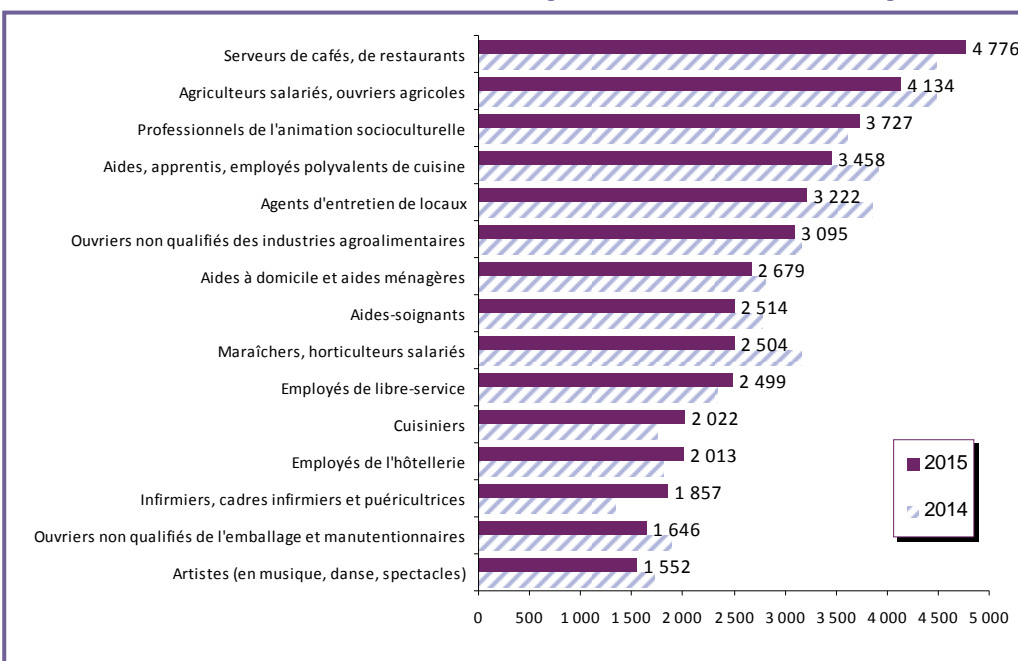


Fig.5 - Les 15 métiers comptant le plus de projets de recrutements en 2015.

Les métiers à tendance saisonnière dans le top

Ces 15 métiers (fig.5) représentent 47% des intentions d'embauche. La majorité des métiers sont des emplois saisonniers et peu qualifiés, caractéristique de l'emploi breton.

Chaque année, le classement des métiers les plus recherchés varie très peu. Ce classement est le reflet de besoins souvent récurrents dus aux activités saisonnières (agriculture, tourisme, festivals). On y retrouve également des métiers avec de fortes rotations de main d'œuvre. Ce turn over implique un besoin de recrutement important.

Les difficultés d'embauche

Des difficultés moins importantes

Une des spécificités de l'enquête est de détecter les difficultés potentielles de recrutement sur certains métiers. Tout comme au national, la tendance en Bretagne sur le sujet est à la baisse : depuis 2010, c'est le plus faible taux observé avec 32,2%.

Des difficultés spécifiques à chaque emploi

Les aides à domicile et aides ménagères sont les métiers ayant le plus d'intentions d'embauche jugées difficiles (fig.6). Les conditions de travail (contrats à temps partiel, horaires décalés) peuvent notamment expliquer ces difficultés de recrutement qui se confirment année après année (1.495 postes jugés difficiles représentant 55,8% des intentions d'embauche de ces métiers).

Le déficit d'image et les conditions de travail sont autant de freins aux recrutements pour les entreprises recherchant des postes d'ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires.

Les différents métiers de la restauration et de l'hébergement sont aussi touchés par

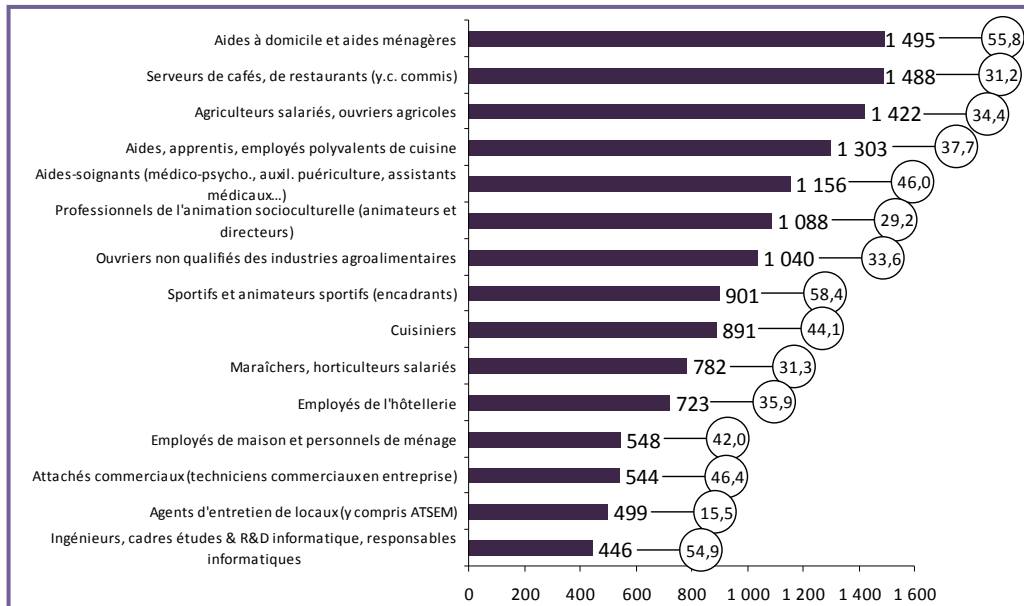


Fig.6 - Les 15 métiers comptant le plus d'intentions d'embauche jugées difficiles, et le taux de difficulté associé.

ces difficultés d'embauche, notamment les serveurs de café avec 1.488 postes difficiles à pourvoir. Les postes d'employés de cuisine (cuisiniers et aides) sont des postes à grandes difficultés d'embauche. L'aspect saisonnier de ces métiers peut jouer un rôle sur la difficulté à trouver des candidats.

Les difficultés d'embauche peuvent aussi se caractériser par une pénurie de candidats. Ainsi, dans certains métiers pour lesquels le diplôme ou la qualification jouent un rôle très important, l'entreprise peut se retrouver devant une pénurie de candidats comme c'est le cas pour les métiers qualifiés comme les aides soignants (46,0%) et les ingénieurs (54,9%).

Les intentions d'embauche saisonnières

Une saisonnalité importante

Dans ce contexte, le terme saisonnalité s'entend au sens large. Il s'agit des postes créés pour palier à un surcroît d'activité temporaire mais récurrent. En Bretagne 47,3% des intentions d'embauche sont déclarées comme saisonnières contre 39,3% au niveau national.

Une spécificité bretonne

Elle est due notamment à deux secteurs économiques dominants : l'agriculture et le tourisme. Ceci explique en grande partie que les métiers phares de ces deux grands pans de l'économie bretonne se retrouvent dans les métiers plus recherchés (fig.7). Selon les bassins d'emploi et leur situation, cette saisonnalité peut atteindre plus de 70% des intentions d'embauche, par exemple le bassin d'Auray avec 79% de saisonniers ou celui de Morlaix avec 75%.

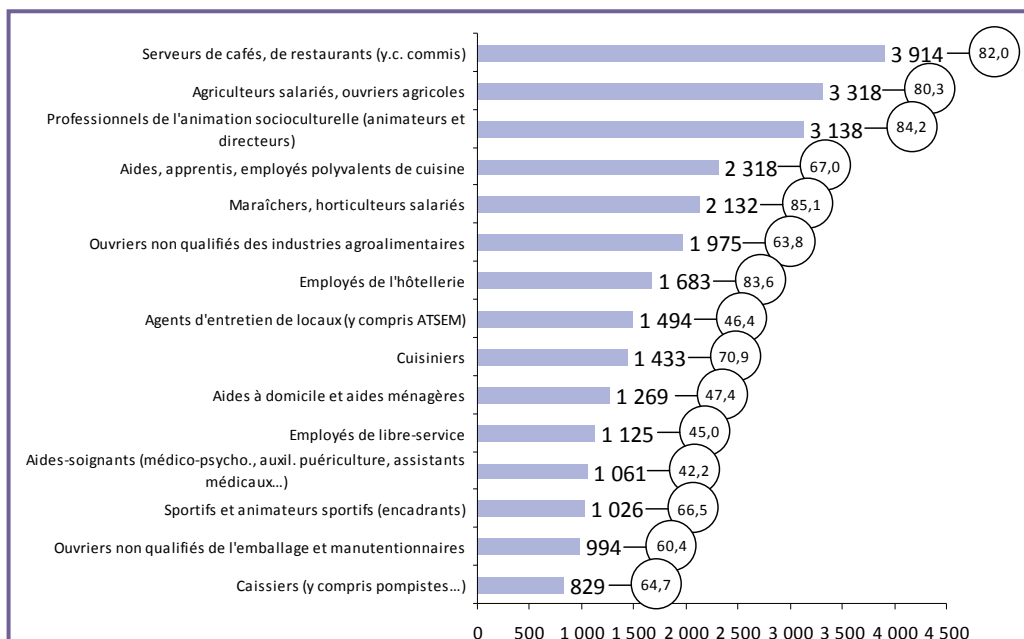


Fig.7 - Les 15 métiers comptant le plus d'intentions d'embauche saisonnières, et le taux associé.

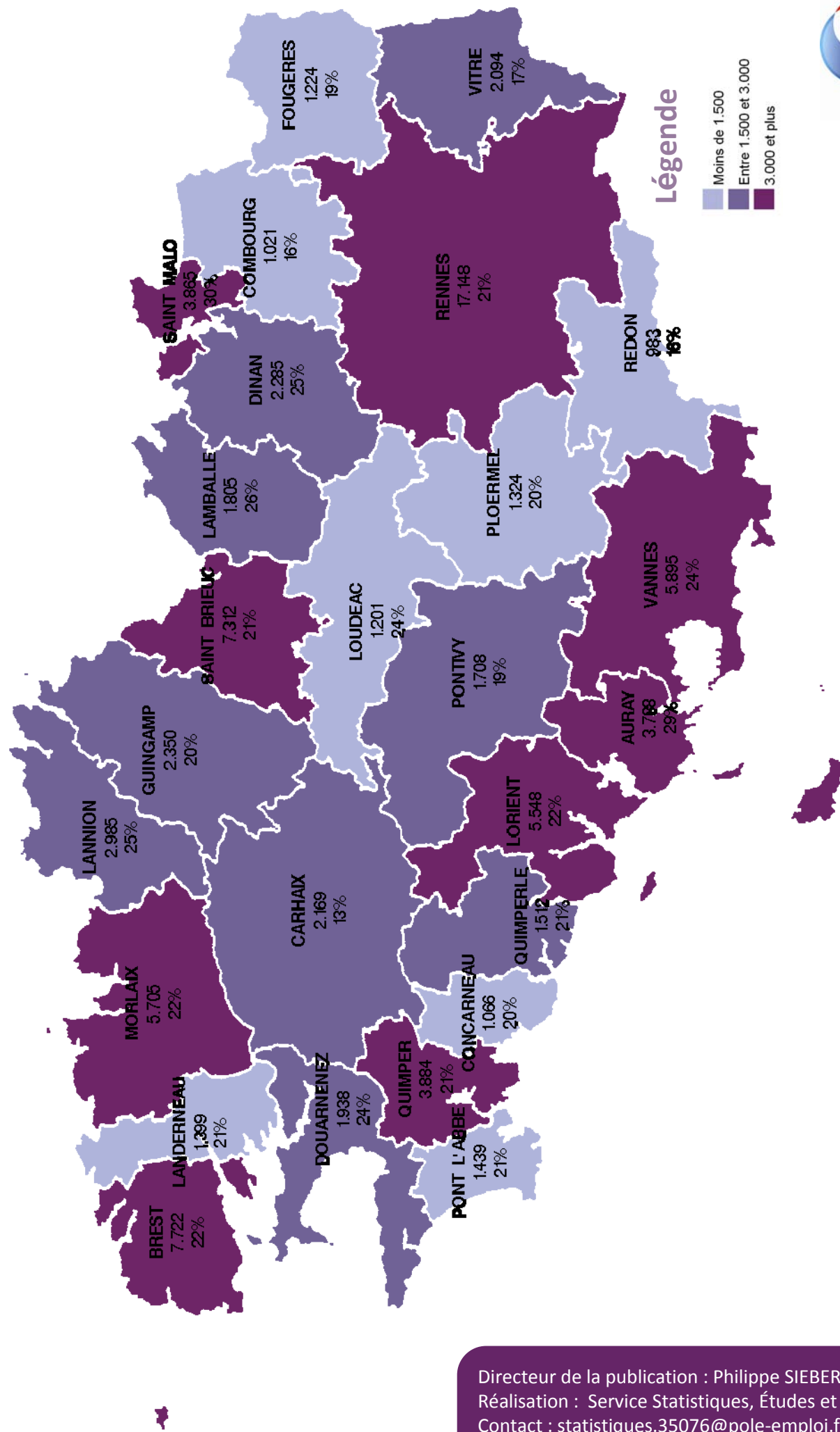


Tous les résultats de l'enquête par secteurs, métiers et zones géographiques disponibles sur

<http://www.bmo.pole-emploi.org/>

Nombre d'intentions d'embauche et part de recruteurs par bassin d'emploi

Guide de lecture : Pour le bassin de Carhaix, 13% des entreprises se déclareraient recruteuses pour un total de 2.169 intentions d'embauche.



Légende

- Moins de 1.500
- Entre 1.500 et 3.000
- 3.000 et plus